

## POLITIQUE DE L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE PAR RAPPORT AUX ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS

L'École de criminologie de l'Université de Montréal participe depuis plusieurs années à des programmes d'échanges internationaux avec de nombreuses universités. Par le biais d'ententes bilatérales, l'École de criminologie contribue au développement constant d'un important réseau de collaborations interuniversitaires. L'augmentation constante du nombre de demandes reçues de même que l'évolution des règles d'admission auxquelles nous sommes soumises nous obligent aujourd'hui à repenser quelque peu l'organisation du processus d'accueil.

### Ententes de collaboration actuelles :

- Universités françaises (Pau)
- Universités belges (Liège, Louvain-la-Neuve, Université libre de Bruxelles, Louvain)
- Université Lausanne (Suisse)
- Université d'Amsterdam (Pays-Bas)

### Types d'ententes :

L'École de criminologie accueille des étudiants en programme d'échanges à la fois dans ses programmes de baccalauréat (1<sup>er</sup> cycle) et de maîtrise (2<sup>e</sup> cycle).

**IMPORTANT : SEULS LES DOSSIERS REÇUS AVANT LA DATE LIMITE SERONT ÉTUDIÉS.**

### 1<sup>er</sup> cycle – Admission:

Il n'y a présentement pas de limite à la capacité d'accueil des étudiants internationaux dans les programmes de baccalauréat offerts par l'École de criminologie.

Les étudiants en programme d'échanges qui désirent suivre des cours de 1<sup>er</sup> cycle doivent en général présenter un dossier de **notes d'au moins 3,2 sur 4,3**. L'équivalent dans le système de notation français est d'environ 12/20 ou mention assez-bien<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour des renseignements sur d'autres pays, voir le guide *Diplômes requis et notes minimales pour l'admission aux programmes de maîtrise et de doctorat à l'Université de Montréal*, préparé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

## 2<sup>e</sup> cycle – Admission:

En raison du nombre croissant de demandes d'admission au 2<sup>e</sup> cycle (2-065-1-0) qui dépasse largement notre capacité d'accueil et dans le but de procéder de la façon la plus juste et équitable possible, nous utiliserons dorénavant un système de quotas flexibles pour l'attribution des places disponibles :

- L'École de criminologie accueillera jusqu'à vingt (20) étudiants en programme d'échanges par année (10 par session).
- Les étudiants peuvent venir pour une session maximum.
- Les étudiants seront choisis pour leur excellence académique. Les étudiants en programme d'échanges qui désirent suivre des cours de 2<sup>e</sup> cycle doivent répondre aux exigences de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. Pour que son dossier soit considéré, l'étudiant doit présenter un dossier de **notes d'au moins 3,2 sur 4,3**. L'équivalent dans le système de notation français est d'environ 12/20 ou mention assez-bien<sup>2</sup>.
- Les étudiants en programme d'échanges désirant suivre des cours de 2<sup>e</sup> cycle (CRI 6xxx) doivent maintenant obligatoirement avoir un dossier académique égal ou supérieur à ceux des étudiants admis à notre programme de maîtrise.
- Un minimum de 2/3 des cours auxquels s'inscrit l'étudiant de 2<sup>e</sup> cycle doit être de niveau maîtrise.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que plusieurs cours de 2<sup>e</sup> cycle et certains cours du baccalauréat recommandent des lectures en anglais et que la compréhension fonctionnelle de l'anglais est un facteur de réussite de l'étudiant.

La réussite scolaire est au cœur du processus d'admission. Ainsi, les étudiants qui n'ont pas un baccalauréat en criminologie et qui désirent s'inscrire au programme de 2<sup>e</sup> cycle devront avoir déjà suivi des cours en criminologie.

De même, seuls les étudiants inscrits dans un programme de maîtrise dans leur université d'attache peuvent faire une demande d'admission dans notre programme de 2<sup>e</sup> cycle comme étudiants en échange.

## Dépôt des demandes :

Afin d'harmoniser le processus et de respecter chaque partenaire, nous proposons une date limite pour la réception des demandes d'admission soit le 1er mars pour les inscriptions à la session d'automne et le 1er juin pour celles de la session d'hiver.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à la Direction des relations internationales. Les responsables de programme (voir le site web de l'École pour les noms des responsables) étudient ensuite les dossiers et déterminent les étudiants admis ou refusés en fonction des critères de sélection présentés plus tôt. L'étudiant peut consulter le <http://www.bei.umontreal.ca/> pour l'aider à compléter sa demande d'admission.

---

<sup>2</sup> Pour des renseignements sur d'autres pays, voir le guide *Diplômes requis et notes minimales pour l'admission aux programmes de maîtrise et de doctorat à l'Université de Montréal*, préparé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

En préparant son dossier, l'étudiant doit présenter un plan d'études. Pour ce faire, il est important de consulter minutieusement le site <http://crim.umontreal.ca/programmes-cours/cours-et-horaires/> pour connaître les horaires et plans de cours afin de choisir des cours qu'il peut suivre et qui se donnent à la bonne session. Précisons que les cours en lien avec les stages ainsi que les stages ne sont pas offerts aux étudiants en programme d'échange. Au niveau du 2<sup>e</sup> cycle, les cours CRI6750 ainsi que les cours dans le Bloc A (cours de méthodologie) et le Bloc B (cours de théorie) ne sont pas ouverts aux étudiants en programme d'échanges.

Les séminaires de maîtrise peuvent accueillir maximum 20 étudiants. Quand il y a trop d'inscriptions pour un cours, les étudiants de l'École de criminologie auront priorité. Les étudiants des programmes d'échange seront mis sur une liste d'attente et peuvent suivre le cours s'il reste des places. Aussi, certains cours ont des préalables qu'il faut respecter.

C'est la responsabilité de l'étudiant de faire approuver les cours par son université. Le choix de cours de l'étudiant devrait être fait en fonction des cours disponibles. Avant leur arrivée à l'École, les étudiants doivent avoir soumis leur choix de cours à la technicienne de gestion des dossiers d'étudiants responsable pour le programme visé par la demande d'échange. Pour diverses raisons, des cours peuvent être annulés ou contingentés et par le fait même non disponibles. Les étudiants ont les deux premières semaines de la session pour faire des modifications à leur programme.

Il nous fait toujours grand plaisir d'accueillir vos étudiants et de contribuer à leur formation. Nous demeurons disponibles pour toute demande d'information de votre part ou de celle des étudiants.

Sincèrement,

L'équipe de l'École de criminologie